



DECLARATION DE LA CIDSE SUR LE CESSEZ-LE-FEU A GAZA

LE CESSEZ-LE-FEU A GAZA DOIT MARQUER LE DEBUT D'UN CHANGEMENT POLITIQUE A LONG TERME DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPE ET EN ISRAEL.

Bruxelles, 31 Janvier 2025

La CIDSE salue le cessez-le-feu tant attendu entre Israël et le Hamas. Ce cessez-le-feu est un soulagement et il est réconfortant de voir les otages israéliens et les détenus¹ palestiniens retrouver leurs proches. Cependant, à Gaza en particulier, et dans toute la région, nous déplorons tant de vies détruites, y compris le personnel de nos organisations partenaires de la société civile locale. Nos pensées vont à leurs familles endeuillées.

Au cours des 15 derniers mois, Gaza a été réduite à un paysage apocalyptique et les civils ont souffert de manière intolérable. Plus de [46 600 Palestiniens](#), pour la plupart des civils, ont été tués, et 11 000 autres Palestiniens sont portés disparus ou restent piégés sous les décombres. La crise humanitaire infligée à Gaza par le siège d'Israël est énorme et aiguë. Après avoir été déplacés de force à plusieurs reprises et avoir vécu dans des tentes de fortune sans produits de première nécessité, les habitants reviennent aujourd'hui dans leurs maisons pour les retrouver réduites à l'état de ruines. Le système de santé de Gaza a été en grande partie détruit, le système éducatif effacé et les lieux de culte bombardés. Gaza, telle que nous la connaissions, a disparu.

Il est désormais de la plus haute importance que les organisations d'aide internationale et les travailleurs humanitaires aient un accès sans entrave pour fournir une assistance essentielle telle que de la nourriture, du carburant et des fournitures médicales. Les travailleurs humanitaires doivent pouvoir circuler librement dans toutes les parties de Gaza. Cela est essentiel pour reconstruire le système de santé, soigner les plus de 110 000 blessés et traiter le traumatisme collectif infligé à la population de Gaza.

¹ De nombreux prisonniers palestiniens sont détenus illégalement, en particulier les prisonniers de Gaza qui sont détenus au secret, sans accès à un avocat, à leur famille ou même à des visites du CICR, et sans recevoir de nourriture, d'hygiène ou de soins médicaux adéquats. Voir également la publication de la CIDSE: <https://www.cidse.org/2024/05/23/the-appalling-situation-of-palestinian-detainees-in-israeli-prisons/>

La CIDSE souligne également l'importance d'autoriser immédiatement des enquêteurs et des journalistes internationaux indépendants à entrer dans la bande de Gaza. Leur travail sera essentiel pour recueillir des preuves et des témoignages de victimes afin que tous les auteurs de crimes de guerre et de violations du droit international humanitaire soient enfin tenus de rendre des comptes.

Le cessez-le-feu n'a apporté aucun soulagement en Cisjordanie. La situation s'y est rapidement aggravée parallèlement à la guerre à Gaza, et plus particulièrement dans les jours qui ont suivi le cessez-le-feu. Au cours de la semaine écoulée, l'armée israélienne a bloqué la plupart des points d'accès aux villages palestiniens et à toutes les villes de Cisjordanie. L'assaut militaire israélien dans le nord de la Cisjordanie a [tué](#) au moins 12 Palestiniens, causé des destructions à grande échelle dans la ville de Jénine et forcé des centaines de civils à [fuir](#). Nos partenaires ont également constaté une recrudescence des [attaques](#) violentes [de la part de colons](#) qui ont incendié des maisons et des véhicules palestiniens. L'annexion de terres palestiniennes se poursuit sans contrôle et le déplacement forcé de communautés entières [s'est intensifié](#) depuis le 7 octobre. L'escalade actuelle en Cisjordanie nous rappelle douloureusement que la violence ne cessera pas tant que l'on ne s'attaquera pas à ses causes profondes.

La trêve doit maintenant servir de tremplin pour des efforts à long terme en vue d'une solution politique juste. L'UE et ses États membres, ainsi que les partenaires internationaux et régionaux, doivent s'en assurer en s'engageant à faire respecter le droit international et à veiller à ce que les responsables rendent des comptes. Une solution juste exige une autonomie palestinienne légitime sur l'ensemble du territoire palestinien et la fin de l'occupation israélienne illégale, comme l'ont également [demandé la](#) Cour internationale de justice et l'[Assemblée générale des Nations unies](#). Seul un engagement ferme en faveur d'une résolution à long terme permettra d'éviter une nouvelle escalade de la violence et d'instaurer une paix juste et durable.

Contact: Dorien Vanden Boer, Israel & occupied Palestinian Territory Policy Officer,
vandenboer(at)cidse.org